

	Membres du CÉ 2021-2022	Présent	Absent
1	Mme Marie-Christine Harguindéguy-Lincourt présidente	X	
2	M. Martin St-Onge vice-président, substitut au Comité de parents du CSSDM	X	
3	Mme Alexia Mouchighian représentante au Comité de parents du CSSDM	X	
4	Mme Raphaëlle Derome	X	
5	Mme Lysanne Brunet	X	
6	M. Marc Brunette (préscolaire 5 ans)	X	
7	Mme Marie-Josée Boisclair (2e année)	X	
8	Mme Karine Cloutier (6e année)	X	
9	Mme Najat Jghaoui		X
10	50% Mme Catherine Lebel (orthophoniste) 50% M. Alberto Rojas (psychoéducateur)	X	
11	Membre de la communauté	X	
12	Membre de la communauté (à nommer)		
13	M. Martin Malo (direction)	X	
14	Substitut : Mme Céline Barrailler		
15	Substitut : Mme Karine Dubois		

École Marie-Favery

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du 13 octobre 2021

en mode virtuel
sur la plateforme Teams

<p style="text-align: center;">POINTS</p> <p>A) Approuver AC) Accepter AD) Adopter C) Consulter D) Décider I) Informer P) Proposer S) Seconder</p>	Notes au compte rendu	Responsable
<i>Ouverture de l'assemblée (heure)</i>	La rencontre débute à 18h34.	
<i>Secrétaire pour la réunion du 13 octobre 2021</i>	Lysanne Brunet	
1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum	Quorum atteint.	Présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD) (doc)	Modifications à l'ordre du jour dans le point 12.4 (service de garde) : <ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle représentante du service de garde au conseil d'établissement. - Déclaration de la clientèle pour 2021-2022 Proposé par Martin St-Onge.	Présidente
3. Lecture et adoption du procès-verbal de dernière rencontre (3 juin 2021) (doc)	Proposé par Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt.	Présidente

Sécurité aux abords de l'école :

Contacts avec différents intervenants (policiers, le 311, conseil d'arrondissement), car le coin de la rue Boyer et du Rosaire est dangereux pour la sécurité et les automobilistes ne respectent pas la limite de vitesse sur la rue Christophe-Colomb, aux abords de l'école, ce qui amène aussi des enjeux de sécurité.

Objectif : optimiser la sécurité des élèves et des parents qui se rendent à l'école par cette intersection.

La requête au 311 est restée lettre morte. Des questions ont été envoyées à l'arrondissement par la présidente, mais les réponses reçues reprennent les solutions déjà en place sans apporter d'améliorations concrètes à la problématique. Ils mentionnent toutefois être dans des démarches qui s'inscrivent dans un plan de réaménagement des différents quartiers de l'arrondissement.

La clôture verte sur la rue Boyer a été installée. Il s'agit d'une solution temporaire, car elle doit être enlevée l'hiver pour le déneigement. Le service de police du quartier est déjà sensibilisé à la problématique et viennent sur place à certains moments.

Options :

- continuer à se manifester auprès de l'arrondissement
- relancer la requête au 311 afin d'avoir un numéro de requête qui pourrait être utilisé pour que les parents intéressés puissent appuyer la demande
- sensibilisation auprès des parents de l'école (pour la problématique de la rue Boyer) afin d'améliorer la sécurité
- réfléchir à certaines actions pouvant améliorer la situation, par exemple :
 - o groupe de parents bénévoles pour diriger/contrôler la circulation (voir avec les écoles qui font ce genre d'opération pour vérifier comment cela fonctionne)
 - o petit train opéré par des élèves plus vieux (3^e cycle)

Martin Malo a signalé la problématique auprès des policiers. L'agente sociocommunautaire du SPVM devrait aussi transmettre sa demande pour un brigadier près de l'entrée Boyer.

La présente campagne électorale municipale et la venue d'un/une nouveau/elle conseiller/ère est une occasion à saisir pour soumettre nos revendications.

3.1 Suivi au procès-verbal

<p>4. Parole au public</p>	<p>Marc-André Blais, parent, est présent à la rencontre. Il souhaite voir comment une rencontre se déroule et la teneur des différents sujets traités.</p> <p>La présidente et la direction s'assureront que les informations pour assister aux prochaines rencontres seront précisées aux parents qui désireraient prendre la parole lors de ce point.</p>	<p>Présidente</p>
<p>5. Conseil d'établissement 2021-2022</p>		<p>Présidente</p>
<p>5.1 Élection des membres aux différents postes (D) (doc)</p>	<p>Dépôt de la lettre de démission officielle de Mme Audrey Bringand. Officialisation des nominations : Présidence : Marie-Christine Harguindéguy-Lincourt Vice-Présidence : Martin St-Onge Comité de parents CSSDM : Alexia Mouchighian Substitut au comité de parents CSSDM : Martin St-Onge Secrétaire : Lysanne Brunet Proposé par Alexia Mouchighian</p>	
<p>5.2 Règles de régie interne (C) (doc)</p>	<p>Présentation du document des règles de régie interne. Selon les encadrements officiels, l'ordre du jour doit être envoyé au moins 2 jours ouvrables avant la rencontre. C'est le seul élément qui sera modifié dans la régie interne pour 21-22. Il y aura néanmoins un effort de fait pour le transmettre le plus tôt possible.</p> <p>Proposé par Raphaëlle Derome</p>	
<p>5.3 Déclaration d'intérêts (I) (doc)</p>	<p>Tous les membres doivent remplir et signer la déclaration d'intérêts. Il est possible de la retourner par courriel ou directement à l'école.</p>	
<p>5.4 Calendrier des rencontres 2021-2022 (D)</p>	<p>Voici le calendrier des rencontres pour l'année 2021-2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> 13 octobre 2021 24 novembre 2021 23 février 2022 20 avril 2022 11 mai 2022 1^{er} juin 2022 <p>Prendre note que des rencontres extraordinaires pourraient être ajoutées au besoin.</p> <p>Proposé par Marie-Christine Harguindéguy-Lincourt</p>	

<p>5.5 Budget de fonctionnement et de formation du CÉ (D)</p>	<p>Les membres du CÉ prennent connaissance des montants alloués</p> <p>400\$ pour les frais de fonctionnement du CÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les membres sont invités à soumettre des idées et suggestions pour l'utiliser d'ici la fin de l'année. <p>400\$ pour des activités de formation des membres du CÉ et/ou pour tous les parents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Martin Malo donne l'exemple de la création d'une bibliothèque sur différents thèmes et enjeux concernant les parents. - Martin St-Onge propose d'organiser une conférence virtuelle offerte à tous les parents par exemple avec un neuropsychologue. <p>L'avantage d'une conférence virtuelle est qu'elle pourrait être enregistrée et disponible en différé.</p> <p>Les membres sont d'accord avec l'idée d'organiser une formation pour tous les parents. Il est proposé de sonder les parents pour connaître les thématiques/sujets qu'ils souhaiteraient.</p> <p>Martin Malo va vérifier auprès des autres écoles du quartier l'intérêt envers une formation et si le budget peut être conjoint.</p> <p>Un sondage auprès des parents pourra être envoyé par Forms.</p>	
<p>5.6 Formation obligatoire pour les membres du CÉ (I)</p>	<p>Tous les membres du CÉ doivent compléter les capsules virtuelles de formation continue obligatoire (FCO).</p> <p>Une fois la FCO effectuée par les membres, il faut écrire un courriel à la présidente pour indiquer que la formation est complétée.</p> <p>Un formulaire attestant que la FCO a été effectuée pourrait devoir être signé par les membres.</p>	<p>Présidente</p>
<p>5.7 Fonctions et pouvoirs du CÉ (I) (doc)</p>	<p>Présentation d'un tableau récapitulatif des différentes fonctions et pouvoirs du CÉ.</p> <p>Ce tableau est disponible dans les documents accompagnant les capsules de FCO.</p>	

<p>6. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) (C)</p>	<p>Lecture de la consultation du PTRDI 2022-2025 et validation de l'acte d'établissement.</p> <p>Les enseignants sont invités à s'exprimer sur l'état de la situation et l'utilisation des locaux.</p> <p>Il y a certains locaux avec du matériel ou des meubles inutilisés.</p> <p>Un membre questionne si la qualité de l'air fait partie du PTRDI.</p> <p>M. Malo confirme que la qualité de l'air et de l'eau (plomberie) a été évaluée l'année dernière, les résultats sont disponibles <u>sur le site du CSSDM</u>. Il n'y a pas de purificateurs d'air dans l'école. M. Malo précise que le CSSDM. Climatisation dans les modulaires seulement. Pas de problématique particulière à souligner de toute façon selon les résultats des échantillonnages.</p> <p>Des commentaires ont été ajoutés au document concernant l'entretien des installations temporaires et l'accès difficile à la grande cour par le corridor étroit menant aux modulaires (surtout pour les élèves à mobilité réduite).</p> <p>L'approbation par le CÉ de l'acte d'établissement a été proposée par Marie-Josée Boisclair.</p>	<p>Direction</p>
<p>7. Consultation des élèves (C) (doc)</p>	<p>Le document récapitulatif des réponses collectées lors de la consultation des élèves en 2021 est présenté aux membres du CÉ.</p> <p>Voir ce qui peut être réalisable et si les idées recueillies peuvent permettre d'encadrer la consultation de cette année.</p> <p>Identifier un plan d'action à court, moyen et long terme.</p> <p>Selon les professeurs, la meilleure période pour faire la consultation est en milieu d'année, fin janvier / début février.</p> <p>Il faudrait aussi mieux préparer le terrain pour structurer la réflexion dans les classes.</p> <p>Revoir le format du questionnaire.</p> <p>Il est proposé de former un sous-comité pour le CÉ de novembre pour faire un premier ménage des suggestions soumises et commencer le développement du questionnaire 2021-2022.</p> <p>Martin St-Onge, Raphaëlle Derome, Marie-Christine Harguindeguy Lincourt et Marie-Josée Boisclair formeront ce sous-comité.</p>	<p>Présidente</p>

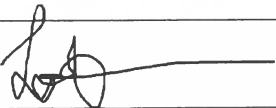
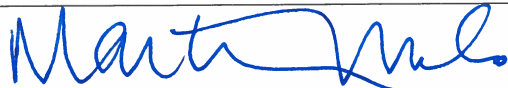
8. Projet éducatif de l'école (I) (doc)	<i>point statutaire en suivi à chaque rencontre</i> Orientation : Rehausser le niveau de compétence en numératie Lors de la prochaine journée pédagogique (1 ^{er} novembre) une conseillère pédagogique accompagnera les enseignants dans divers dossiers pour les mathématiques.	Direction
9. Plan de lutte contre l'intimidation (I) (doc)	<i>point statutaire en suivi à chaque rencontre</i> Le plan de lutte est disponible sur le site web de l'école.	Direction
10. Situation budgétaire de l'école (I)	<i>point statutaire en suivi à chaque rencontre</i>	Direction
10.1 Rapport sommaire (doc)	Une version sommaire du budget est présentée au CÉ	
10.2 Allocations supplémentaires (doc)	Comme l'an dernier, le conseil d'établissement aura à confirmer que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement. Les budgets de certaines de ces mesures dédiées ne peuvent pas être répartis dans un autre poste budgétaire.	
11. Sorties éducatives et demandes de financement	<i>point statutaire en suivi à chaque rencontre</i>	Direction
11.1 Budget (I)	Surplus des années précédentes (campagnes de financement) fonds disponible : 24 759\$	
11.2 Sorties éducatives (A) (doc)	Afin de pouvoir être réservées, 2 sorties du service de garde ont dû être approuvées par la présidente avant la tenue de cette première rencontre. La prochaine fois, les membres seront consultés par courriel (voir point consultation d'urgence de la régie interne). Dépôt et explication sommaire des sorties éducatives (voir tableau synthèse). Cirkazou (SDG) – atelier de cirque Takabouger (SDG) - différents styles de danse	
11.3 Projets spéciaux (A) (doc)	Dépôt et explication sommaire des projets proposés. -Réalisation d'un album souvenir pour les 1-2C (200\$) Les élèves réaliseront tout au long de l'année un album souvenir des activités vécues. -Scieninfuse (Nos amis les araignées) pour 1 ^{er} cycle (1006.03\$) Pour en apprendre davantage sur les araignées avec une rencontre virtuelle avec un arachnologue. -Achat matériel sensoriel (700\$ taxes incluses) Remplacer certains outils du bac sensoriel et faire l'achat de nouveaux objets.	

	-Achat de matériel audio- un microphone et un brise-vent de protection- pour compléter l'achat de matériel audio-visuel de l'an dernier et permettre un projet d'enregistrement de chanson d'un groupe de 2 ^e année. (400\$)	
11.4 Tableau des sorties et projets spéciaux 21-22 (C)	La direction a produit un tableau récapitulatif des demandes pour permettre de voir rapidement les coûts et évaluer les impacts sur le budget. Le tableau récapitulatif sera joint au présent procès-verbal. Il est proposé par Martin St-Onge d'accepter les demandes soumises.	
12. Points d'informations/rapports (I)		
12.1 Direction		Direction
12.1.1 <i>Nouvelle direction</i>	Un nouveau directeur très emballé par ses fonctions à Marie-Favery, sa collaboration naissante avec le dynamique personnel et les sympathiques parents... pour la réussite et le bien-être des élèves!	
12.1.2 <i>Communications avec les parents</i>	Important pour la direction d'établir une bonne communication avec les parents et d'ouvrir des canaux d'échanges et de transmission d'information comme l'Info-parents mensuel.	
12.1.3 <i>Organisation scolaire 2021-2022</i>	Lors de la déclaration de clientèle du 30 septembre, la direction a déclaré 325 élèves officiellement inscrits et présents à Marie-Favery. Selon les inscriptions, 340 élèves étaient prévus en juin 2021. À la suite de cette baisse du nombre d'élève et tel que prescrit par le CSSDM, une classe de 5 ^e année a été fermée.	
12.1.4 <i>Situation sur la COVID</i>	Pour l'instant tout va bien, pas de fermeture de classe Les tests rapides sont maintenant disponibles, mais ils demandent tout de même une certaine logistique (prise en charge de l'élève, suivi aux parents, etc.). Ce sont les préposés qui se sont portés volontaires pour prendre en charge les tests.	
12.1.5 <i>Photo scolaire</i>	À la suite d'une mauvaise compréhension de la part de la compagnie, la photo de groupe sera offerte à tous (pas seulement sur achat comme indiqué sur le site internet du fournisseur). Choix du fournisseur à reconsidérer l'année prochaine.	
12.1.6 <i>OPP</i>	L'OPP doit être officialisé par la nomination d'un président. La direction et la présidente du CÉ feront une relance auprès des parents actuellement membres.	

12.2 OPP		
12.2.1 Comité vert	<p>La première réunion a eu lieu le 12 octobre 2021. 6 membres actifs sur le comité (réunions et suivi des projets) et 8 bénévoles (qui ne participent pas aux réunions mais veulent être invités quand on organise une corvée quelconque). L'intégration du compostage dans l'école est commencée. Projets à venir : Remplacement de deux arbres morts dans la cour d'école (requête déjà faite par la direction l'an dernier et renouvelée par M. Malo cette année). Agrandir les carrés d'arbres pour optimiser la retenue des eaux Belle participation des parents!</p>	Raphaëlle Derome
12.3 Personnel enseignant		Enseignants
12.3.1 Surveillances sur la cour	<p>Marie-Josée Boisclair explique que les surveillants auront désormais des bretelles jaunes fluorescentes. Ils seront plus faciles à repérer par les collègues et les enfants, ce qui contribue entre autres au sentiment de sécurité. Malgré la récente entente qui permet de retirer des tâches de surveillance aux enseignants, peu d'éducateurs ont été tentés ou disponibles pour ces remplacements. Les enseignants de l'école poursuivront donc et grâce à eux, l'éducateur disponible sera simplement ajouté à chaque surveillance, ce qui facilitera les interventions et assurera une meilleure sécurité. De plus, les surveillances de retour du diner seront faites par des éducateurs du service de garde. Tout le budget de remplacements de surveillance sera ainsi pleinement utilisé.</p>	
12.4 Service de garde		SDG
12.4.1	<p>Représentante au CÉ du SDG : Mme Najat Jghaoui, éducatrice. Mme Jghaoui sera présente lors de la prochaine rencontre. La déclaration de la clientèle confirme une légère hausse du nombre d'élèves au SDG : 190 élèves inscrits (180 l'an dernier) ce qui permet d'ajouter une nouvelle éducatrice à l'équipe cette année. Des questions de parents ont été envoyées à madame Papineau par courriel par Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt, les réponses seront envoyées sous peu.</p>	

13. Comité de parents CSSDM	La première rencontre du comité de parent a eu lieu. Martin St-Onge y a assisté à titre de substitut. Il a été question des bases administratives et de la gestion du comité. Les grandes orientations pour l'année à venir ont aussi été abordées.	Représentante
14. Correspondance	Quelques demandes de parents ou de membres de la communauté à porter à l'attention au CÉ : - les congestion de parents dans l'escalier de la petite cour le matin. - organisation pour dîneurs versus élèves du service de garde - hommage à l'élève décédée en 2020 (infanticide). Un banc, un arbre, une plaque commémorative en sa mémoire? Il existe une adresse courriel pour recevoir les messages des parents pour faciliter la communication avec le CÉ. Il faut statuer sur la gestion de cette boîte courriel : comment pourrait-on en assurer la vigie sans que personne ne soit débordé par la gestion des messages?	Présidente
15. Varia		Présidente
15.1.	Un membre demande quelle est la position de l'école par rapport au masque au service de garde sur les lieux de l'école (dans la cour d'école). M. Malo confirme que l'école doit respecter les règles de la Santé publique. À l'extérieur, le port du masque n'est pas obligatoire, mais la distanciation doit être respectée. Il est proposé de rappeler cette règle dans les communications aux parents et d'ajouter une affiche sur la clôture, à l'entrée de la petite cour, pour encourager le respect des mesures.	
16. Levée de la rencontre	La levée de la rencontre est proposée par Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt à 21h25.	Présidente

Procès-verbal signé par :

Secrétaire		Date 04/11/2021
Présidente	MCHincourt	Date 05/11/2021
Direction		Date 04/11/2021